

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Recommandation de la Conférence.....	5
Projet d'Accord.....	7
PARTIE 1.—Réparations allemandes.....	9
Quote-parts de réparations.....	13
Règlement des créances sur l'Allemagne.....	15
Renonciation aux créances sur les biens attribués au titre des réparations.....	15
Principes généraux pour la répartition de l'outillage industriel ou d'autres biens d'équipement en capital.....	17
Principes généraux pour la répartition des navires marchands et des bateaux de navigation intérieure.....	17
Avoirs allemands à l'étranger.....	19
Approvisionnements capturés.....	19
Attribution d'une part des réparations aux victimes non rapatriables de l'action allemande.....	23
PARTIE 2.—Agence interalliée des Réparations.....	23
Constitution de l'Agence.....	23
Fonctions de l'Agence.....	23
Organisation intérieure de l'Agence.....	25
Fonctions du Secrétariat.....	25
Fonctions de l'Assemblée.....	25
Vote à l'Assemblée.....	25
Recours contre les décisions de l'Assemblée.....	25
Pouvoirs de l'arbitre.....	27
Dépenses.....	27
Vote du budget.....	27
Langues officielles.....	27
Bureaux de l'Agence.....	27
Retrait.....	27
Amendements et Dissolution.....	29
Capacité juridique. Immunités et privilèges.....	31
PARTIE 3.—Restitution de l'or monétaire.....	33
PARTIE 4.—Entrée en vigueur et signature.....	33
Résolutions unanimes de la Conférence.....	33
Avoirs allemands dans les pays neutres.....	33
Or transféré dans les pays neutres.....	33
Egalité de traitement pour l'indemnisation des dommages de guerre.....	35
Référence à l'Annexe à l'Acte final.....	37
Signataires.....	37
ANNEXE: Résolution au sujet des restitutions.....	39
Résolution sur les réparations en provenance de la production courante et des stocks existants.....	41
Résolution relative aux biens des Nations-Unies ou de leurs nationaux en Allemagne.....	41
Résolution au sujet du matériel de guerre capturé.....	41
Résolution relative aux avoirs allemands situés dans la Marche Julienne et le Dodécanèse.....	41
Résolution sur les dépenses relatives aux livraisons de biens au titre des réparations.....	43
Résolution relative aux biens des criminels de guerre.....	43
Résolution relative au recours devant la Cour Internationale de Justice.....	43